

Grenoble: rassemblement le 2 juillet devant le tribunal pour le rendu du jugement en appel des gilets jaunes de Valence et pour être solidaires des militant-e-s poursuivi-e-s

Le 4 juin dernier a eu lieu le procès en appel, à Grenoble, de deux participants au mouvement social des gilets jaunes de la Drôme qui sont victimes de la répression policière et judiciaire et qui risquent une lourde condamnation pour avoir simplement manifester.

SUD Culture Solidaires fait partie de leur comité de soutien et avait appelé à participer à un rassemblement lors de ce procès en appel ([voir ici https://bas.sud-culture.org/2020/06/04/proces-de-gilets-jaunes-a-valence-solidarite-avec-stephane-et-tom/](https://bas.sud-culture.org/2020/06/04/proces-de-gilets-jaunes-a-valence-solidarite-avec-stephane-et-tom/)), tout comme lors du premier procès.

Le rendu du jugement aura lieu le jeudi 2 juillet, en même temps que le procès de 8 manifestant-e-s interpellé-e-s le 1er mai 2019 à Grenoble, pour le simple fait de descendre dans la rue pour défendre leurs droits.

Une mobilisation est organisée sur Grenoble à cette occasion le 2/07 avec devant le tribunal de Grenoble : A 12h30 une conférence de presse

Puis s'en suivra un temps de prise de paroles à 13h.

A 13h30, le procès des interpellé.es du 1^{er} mai débutera.

A 14h, rendu du délibéré de l'appel du procès de Stéphane et Tom.

Pour plus d'informations à ce sujet, voir ici :
<https://ricochets.cc/Appel-a-rassemblement-de-soutien-Jeudi-2-juillet-a-Grenoble.html>

Nous continuons à être aux côtés des syndicalistes et des membres du mouvement social, aux côtés des victimes de la répression policière et judiciaire. SUD Culture Solidaires appelle donc à participer massivement à ce rassemblement le 2 juillet.